

Adresse des membres du conseil général de la commune de Rabastens, lors de la séance du 5 frimaire an III (25 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des membres du conseil général de la commune de Rabastens, lors de la séance du 5 frimaire an III (25 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CII - Du 1er au 12 frimaire An III (21 novembre au 2 décembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2012. pp. 147-148;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2012_num_102_1_19693_t1_0147_0000_8

Fichier pdf généré le 15/07/2019

bonheur des Français, a préparer celui du monde entier, et a vous assurer pour toujours la jouissance délicieuse d'avoir fixé sur la terre la vertu et la paix.

Et moi, chargé des fonctions honorables de surveiller dans le district les intérêts de la nation, je déploierai une nouvelle énergie dans la carrière assurée que nous tracent les législateurs amis du peuple.

H. LASPRIN, *agent national*.

d

[*L'agent national près la commune de Montieri, district de Digne à la Convention nationale, le 8 brumaire an III*] (7)

Citoyens représentans,

Votre adresse au peuple français, en lui faisant connaître ses amis et ses ennemis, l'a tiré d'une erreur dangereuse qui a fait les malheurs de l'intérieur de la République, lui a appris ses devoirs, et lui garantit la jouissance et la sûreté de ses loix; aussi les applaudissemens les plus sincères et des cris d'admiration en ont interrompu la lecture, et le serment de fidélité à la Convention nationale l'a suivie.

Chargé par ma commune de vous en rendre témoignage, je n'en trouve les expressions que dans mon cœur et dans le cri universel: Vive la République française une et indivisible, vive la Convention.

CHAUCLEM, *agent national*.

e

[*Les citoyens de la commune de Puy-de-Tour aux représentans du peuple français, le 8 brumaire an III*] (8)

Citoyens représentans,

Quoique notre commune soit une toute petite portion de la République: elle n'a pas moins senti les effets que doit faire votre adresse au peuple français. Elle a ranimé dans les cœurs de nos concitoyens l'amour de la patrie qui sembloit s'être éteint sous le joug des hommes de sang; ils ont ressenti cet enthousiasme qui seul peut élever l'homme; à l'état d'un peuple libre, vous avez prouvé par votre conduite, que si l'on ne peut faire un peuple sage, il n'étoit pas impossible de rendre un peuple heureux.

N'abandonnez pas dans ces circonstances le gouvernail de la République, l'intérêt de l'état exige de vous que vous restiez à votre poste; foudroyer ces nouveaux tirans qui voudroient briser un édifice bâti sur la vertu. Loin de nous ces hommes pervers et vrais caméléons qui cherchent sous différentes formes à s'emparer de l'es-

prit public, que la postérité dise un jour, si la France a été couverte de deuil la représentation nationale a gémit sur le sort de ses concitoyens et en donnant des loix sages est parvenu à trancher les têtes renaissantes de la tyrannie.

Salut et fraternité.

MOURET, *maire*, PÉTRÉ, *agent national et 12 autres signatures*.

f

[*Les citoyens de la commune de Thory-sur-Saône à la Convention nationale, Thory, le 10 brumaire an III*] (9)

Citoyens représentans,

La lecture de votre adresse au peuple français, a été interrompue, cent et cent fois, du cri général des citoyens de cette commune, vive la République, vive la Convention nationale. Grâce immortelles ont été rendues à vos sublimes travaux... tous ont juré, par acclamation, union et confiance éternelles aux représentans du peuple, haine implacable aux patriotes exclusifs qui furent les vampires du sang des Français... Guerre à mort aux frippons, aux déprédateurs, aux anarchistes, et à toute cette horde d'intrigans, perfides et audacieux qui ont eu l'impudente scélératesse de rivaliser la Convention, et de nourrir le criminel espoir de la dominer, pour perdre la République.

Telles sont, citoyens représentans, les impressions qu'à produit votre adresse sur d'honnêtes habitans de la campagne, qui ne connurent jamais l'imposture, et qui n'ont d'autres passions que l'amour de la patrie, d'autre désir que le bien général, d'autre crainte que celle du retour du despotisme, et d'autre règle de conduite, que les loix, les principes sacrés de la liberté, de l'égalité et de la justice.

Courage, représentans, le peuple est là tout entier, pour soutenir votre ouvrage.

Avancés d'un pas ferme et assuré; allés, et vous arriverés au port du bonheur et de la paix, ou le destin bien prononcé de la France vous appelle.

Vive la République.

Vive la Convention.

Suivent 22 signatures.

Et la mention suivante: « et les autres citoyens qui ayant manifestés leurs vœux que étant en grand nombre ne sachant signer ».

g

[*Les membres du conseil général de la commune de Rabastens aux représentans du peuple français, Rabastens, le 1^{er} brumaire an III*] (10)

(7) C 328 (1), pl. 1446, p. 26.

(8) C 328 (1), pl. 1446, p. 28.

(9) C 328 (2), pl. 1455, p. 30.

(10) C 328 (1), pl. 1455, p. 25.

Citoyens législateurs,

Il nous est plus aisé de sentir, que d'exprimer les transports de joye et de reconnaissance qu'ont excité en nous votre adresse sublime au peuple français et les principes immortels et sacrés que vous y avez solennellement proclamés. Votre énergie a sauvé la patrie; vos vertus et votre courage héroïque ont déconcerté les menées sourdes et perfides de ces êtes immoraux qui avaient osé former le projet liberticide de faire résider la souveraineté du peuple, dans une portion de ce même peuple qui, en unique souverain, vous a exclusivement délégué la suprême puissance.

Fermes à notre poste, invariables dans nos principes, nous vous conjurons, au nom du salut de la patrie, de ne quitter le gouvernail du glorieux vaisseau de la Constitution française que, lorsque à travers les rochers et les précipices qui s'opposent à sa marche rapide et majestueuse, vous l'aurez conduit au port.

Nous serons toujours prêts à verser jusqu'à la dernière goûte de notre sang pour défendre nos augustes représentans, pour défendre les droits du peuple, et concourir à l'exécution des loix. Notre cri de ralliement sera toujours Vive la Convention nationale; et nos deniers soupirs seront pour la liberté et le bonheur des vrais républicains.

Délibéré en la maison commune, le premier brumaire l'an troisième de la République une et indivisible.

Les membres du conseil général.

ESTEREL, maire et 13 autres signatures, dont 7 d'officiers municipaux et 6 de notables.

h

[La commune de Lagny à la Convention nationale, Lagny, le 14 brumaire an III] (11)

Liberté, Égalité.

Citoyens,

Votre adresse aux Français a fait autant de sensation sur les ames républicaines, a autant altéré nos ennemis, que la main de l'être suprême qui conduit tout, et veut que tout lui ressemble, a déjà affranchi les esclaves.

Elle a été relue le jour de cette fête sublime et immortelle, célébrée pour l'expulsion entière des satellites des despotes, du territoire de la liberté et de l'égalité.

Nous étions en haut de la montagne, dont la cime quoique éloignée de la voute inconnue, paroissoit devoir aussi nous éloigner des auditeurs; à peine [illisible] avoit battu [illisible] et déjà furieux, à l'air sombre et noir, avoit enlevé les nuages au dessus de l'atmosphère, déjà le soleil éclairait l'univers, la fête étoit universelle.

La lecture se fait; les vieillards oublient qu'ils ont des jambes, la tête leur restent, ils entendent,

ils leur suffit; les femmes, sans penser au doux fardeau dont bientôt elles feront hommage à la nation, ne pensent qu'à rappeler les premiers nés, à l'attention qu'ils doivent à la voix du sénat français, représenté par les magistrats du peuple; les adolescents, les enfans, enfin oublient, les uns leurs yeux, les autres leur appetit, leurs besoins même qui les commandent, et tous ensemble, après la lecture s'écrient et le ciel y répond:

Vive la Convention!

Il ne suffisoit pas d'avoir décrété que la justice et la probité étoient à l'ordre du jour, il falloit le prouver, vous l'avez senti, votre adresse aux Français a tout fait, et l'antécédant a son conséquent.

Ces âmes viles, qui jusqu'à ce moment n'avoient paru su disjoindre de leurs anciennes habitudes égoïstes, de celles des tyrans tant français que étrangers, qu'ils encensoient et vouloient tromper pour leurs intérêts personnels, se sont montrés de vrais loups, qui s'étant heurté dans le panneau tendu, se sont rangés dans l'espoir de se relever au premier signal, après avoir aiguisé dans le silence de l'opprobre, leur dents meurtrières que l'expulsion de la terreur, à l'ordre du jour sont de pusillanimes cromwels, avoient déjà arrondies!

Continuez législateurs, haine immortelle aux tyrans! Point de paix s'ils ne l'invoquent à genoux, à moins que les peuples malheureux qui [sont] leurs sujets, ne vous apportent leurs têtes, alors enfans d'une même famille, la transaction se trouve dans les droits de la nature.

Sévères pour le crime; sans cesser d'être humains, vous n'en aurez que plus de plaisir à pardonner à la raison égarée par l'erreur du moment.

Que la France vous contemple et vous admire, ne vous en étonnez pas; que l'univers vous craigne, ne vous en orgeuillissez pas, représentans du peuple français, aucun ne peut l'égaliser et tout doit plier à la voix de l'être suprême.

Nous sommes ses enfans.

Liberté, égalité, voila notre héritage.

Vous êtes nos seuls représentans, en vous seuls réside le pouvoir national, mort aux continuateurs abhorrés qui voudroient le rivaliser; plus de haines, plus de dissensions, soiez unis comme le faisceau républicain et comme nos ames le sont à l'Éternel.

Si vous noms ne sont pas déjà inscrits sur la colonne dont vous avez mieux qu'Hercule, posé les bases, c'est que les arts ont souffert, que les burins et les plumes se raffermissent de leurs stupeurs, pour admirer plus longtemps vos travaux et ne vous inscrire qu'en lettres innéfacables comme nôtre reconnaissance.

Vive la République, vive la Convention.

LOUVRAY, maire
et 11 autres signatures,
dont 5 d'officiers municipaux
et 5 de notables.